

## **Le GIS Institut du Genre lance trois appels à projets dans le domaine des études du genre et des sexualités.**

Fondé en 2012 à l'initiative de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l'Institut du Genre est un Groupement d'Intérêt Scientifique qui réunit trente partenaires institutionnels. S'appuyant sur des UMR et des équipes explicitement engagées dans la recherche sur le genre, il constitue un lieu de coordination, de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre et les sexualités. Il a vocation :

- 1) à contribuer à la reconnaissance scientifique et à l'extension géographique de ces recherches en France ;
- 2) à donner, à la faveur de diverses actions de soutien, une visibilité internationale aux recherches françaises dans ce domaine ;
- 3) à favoriser l'émergence de nouvelles formes de collaboration scientifique, y compris avec des partenaires étrangers ;
- 4) à encourager les recherches interdisciplinaires ou transversales à périmètres multiples, à l'intérieur des SHS mais aussi entre les SHS et les autres domaines scientifiques. Ces derniers font par ailleurs l'objet d'un appel spécifique du « Défi Genre » de la Mission pour l'interdisciplinarité.

L'Institut du Genre a défini 12 axes d'investigation à développer :

Axe 1 : Épistémologie, méthodologie et diffusion des savoirs sur le genre

Axe 2 : Pouvoirs, politiques, égalité

Axe 3 : Territorialités, mobilités, mondialisation

Axe 4 : Travail, production, échanges

Axe 5 : Langages, arts, création

Axe 6 : Sexualités, LGBT

Axe 7 : Reproduction, familles, parenté

Axe 8 : Religions, croyances, sécularisation et laïcités

Axe 9 : Corps, santé, sport

Axe 10 : Éducation, socialisation, formation

Axe 11 : Violences, conflits, engagement

Axe 12 : Médias et publics

Transversale : À l'interface des sciences expérimentales et technologiques

**En 2017, le GIS Institut du genre lance un appel à projets concernant trois de ces thématiques.**

**Médias et publics**

Cet appel à projet concerne les médias dans toutes leurs dimensions : pourront donc être étudiés les contextes de production, les contenus médiatiques et les modalités de leur circulation et de leur réception.

Les projets pourront, d'abord, porter sur le rôle actif joué par les représentations médiatiques dans la (re)production des identités de genre. Il s'agira d'étudier les mécanismes de formation et de transformation des stéréotypes et contre-stéréotypes de genre à partir de corpus étudiés selon une démarche socio-historique, sémiotique ou relevant de l'analyse de discours. De quelles façons les contenus médiatiques participent-ils de la définition et redéfinition des normes de genre ? Si dans le contexte français, de nombreux travaux se sont attachés aux représentations véhiculées par la presse d'information, force est de constater que l'étude de formes culturelles relevant du divertissement est encore émergente. Aussi les projets prenant pour objet un type de divertissement (jeux télévisés, « télé réalité », jeux vidéos, presse magazine, *talk-shows*, etc.) seront particulièrement appréciés.

Les projets proposant d'étudier la division sexuée du travail au sein des industries culturelles seront également les bienvenus. Ils pourront interroger, au travers d'enquêtes sociologiques, ethnographiques ou historiques, la spécialisation genrée des activités sur les plateaux de tournage, dans les rédactions de presse ou encore dans les sociétés de production. On s'intéressera, par exemple, au rôle que joue une certaine division sexuée du travail journalistique dans la production de contenus particuliers. Les projets pourront aussi poser la question des conditions de médiatisation des controverses ayant trait à la (re)définition publique du genre et des sexualités (par exemple les débats relatifs à la parité, au port du voile, au Pacs ou encore à l'ouverture du mariage aux couples de personnes de même sexe). Il pourra s'agir, par exemple, de poser la question du genre des sources et de l'expertise dans le processus de médiatisation.

Les projets pourront, enfin, rendre compte du niveau d'effectivité des représentations médiatiques en étudiant la réception et l'activité interprétative des publics, dans le sillage des recherches qui ont mis au jour des modes d'appropriation et de consommation différenciés des contenus médiatiques selon la position des publics au sein des rapports de genre. Depuis une dizaine d'années, le développement des pratiques numériques et d'un discours d'accompagnement incitant à la participation des publics a suscité de nombreuses interrogations, que les projets pourront poursuivre. On pourra s'interroger sur la dimension genrée des usages numériques ainsi que sur les caractéristiques communes entre le travail domestique et l'exploitation du travail des publics en ligne (le « *digital labor* ») sur les blogs ou les réseaux socionumériques. Enfin, les projets interrogeant les réappropriations féministes des TIC, par exemple dans des collectifs de type *Hacklabs* ou *FabLabs* ou dans le développement de stratégies de communication féministes en ligne, sont encouragés.

### **Socialisation, éducation, formation**

Depuis quelques décennies, le genre est au centre des études sur la socialisation et sur un de ses lieux majeurs pour l'enfant et l'adolescent.e : l'institution scolaire. Les acquis de ces recherches qui mobilisent la sociologie de l'école, l'histoire de l'éducation, la psychologie-sociale et plus largement les sciences de l'éducation sont connus, qui mettent en avant les meilleures performances scolaires des filles mais également la persistance de la ségrégation sexuée des filières scolaires et professionnelles à l'avantage des garçons. Loin de seulement reproduire les inégalités de genre présentes à l'extérieur de l'institution, et notamment dans les familles, l'école joue un rôle actif dans la production des régimes de genre, par les interactions multiples qui se jouent au quotidien entre les élèves, et entre élèves, étudiant.es et personnels de l'éducation. Malgré les politiques publiques menées depuis les années 1980 –

de la diversification des orientations des filles à la formation des professionnel.les de l'éducation à la promotion de l'égalité filles/garçons – les inégalités de genre persistent.

L'appel à projet invite donc à approfondir les recherches en cours, de la conceptualisation du genre en éducation à ses pratiques concrètes, en tenant compte de la diversité des institutions scolaires, de la maternelle à l'université, la formation professionnelle initiale et continue, l'éducation spécialisée. Il invite également à étudier l'éducation hors des murs de l'école, dans le cadre associatif de l'éducation populaire, dans les familles, les médias, et plus largement à se pencher sur les pratiques culturelles des enfants et adolescent.es, jeunes adultes (usage différencié des réseaux sociaux par exemple).

Parce que les inégalités des trajectoires scolaires et universitaires ne peuvent être lues uniquement sous l'angle de la domination, il conviendrait d'approfondir l'étude des interactions sociales qui se jouent au quotidien. Le point de vue du sujet pourrait être placé au cœur des analyses : comment les individus construisent-ils leur rapport au genre tout au long de leur enfance et de leur jeunesse ? Comment se construisent, en fonction des différentes temporalités de l'individu, ses représentations des savoirs et comment évoluent les appétences individuelles pour telle ou telle discipline ? Une attention forte portée à la dimension intersectionnelle de ces phénomènes, qui pense le genre dans son articulation avec d'autres rapports sociaux de domination, de « race » et de « classe », est attendue.

Les différentes configurations d'éducation où s'inscrit le genre peuvent être étudiées et comparées, en contexte de mixité et d'avancées fortes des filles, par exemple dans certaines filières de l'enseignement supérieur (écoles de commerce, droit, médecine) et en contexte de « non-mixité », comme dans la formation professionnelle. Moins explorées, les formations professionnelles sont en effet traversées par des inégalités plus fortes, marquées en amont par des orientations très différenciées, et en aval par les inégalités du marché du travail et des professions sexuées. Une attention particulière pourra être portée aux apprenti.es (de statut scolaire, en alternance ou salarié), dont les conditions d'apprentissage et les parcours sont divers. Le recours à l'histoire et une approche interdisciplinaire peuvent s'avérer utiles pour comprendre la persistance actuelle de ces inégalités. À partir de quelles représentations de la place des femmes dans la société et sur le marché du travail l'offre de formation professionnelle, initiale et continue, s'est-elle construite ? Si, à partir des années 1960, la formation est pensée comme une réponse aux besoins du marché du travail et de l'employabilité des hommes et des femmes, ne peut-on pas explorer la contribution d'autres forces sociales – celles des féministes et plus largement celles nées des mouvements sociaux – à l'élaboration des politiques publiques genrées de la formation ? Quelles sont les implications, en terme de genre, des réflexions alors menées sur les compétences professionnelles à enseigner ? De fait, des approches empiriques pourraient être réalisées pour observer la fabrique des professionnel.les, notamment par l'intégration de savoirs-êtres attendus dans le monde du travail suivant le genre.

Les politiques contemporaines de l'égalité filles/garçons ainsi que les politiques de genre « mainstream » pourront être examinées, de l'école à l'université, à partir de leur élaboration, de leur mise en œuvre et de leurs effets sur les professionnel.les de l'éducation. Comment ces dernier.es s'approprient-ils/elles (ou non) les problématiques de genre et quelles significations accordent-ils/elles au terme de « genre » ? Quelles peuvent être les résistances exprimées, par les enseignant.es, par les élèves ou par les familles, par les étudiant.es ? Pour quelles alternatives pédagogiques ? Ces dernières seront à envisager aussi bien du point de vue des contenus enseignés (renouvellement des disciplines et des savoirs et de leurs formes d'appropriation) que des relations pédagogiques.

## **Violences, conflits, engagements**

Le rapport à la violence est historiquement mobilisé pour définir les normes de genre. De la mythologie qui oppose Mars à Vénus au renvoi à la Nature, les violences seraient structurantes des rapports entre hommes et femmes selon un modèle où ce sont les femmes qui donnent la vie et les hommes la mort.

L'appel à projets concerne les différentes définitions et reconfigurations des violences observées lors des conflits ou formes d'engagement selon tous les jeux d'échelle possibles, temporels, spatiaux, en mobilisant les approches démographiques, historiques, anthropologiques, sociologiques, philosophiques, politiques, juridiques, littéraires, économiques ou géographiques, qu'elles s'inscrivent dans le champ d'une discipline ou dans une perspective croisée.

Les projets porteront sur la dimension collective et multiforme de la violence, qu'il s'agisse des guerres, des génocides ou d'autres formes de conflits. Sans exclure, dans ce cadre collectif, la violence dans sa forme intersubjective, dans ses dimensions interpersonnelles.

Quatre pistes de questionnement sont proposées :

L'exploration des **répercussions genrées immédiates des situations de violence au sein des communautés qui y sont confrontées**. La violence met en jeu les identités de genre féminines et masculines car elle est outil de pouvoir, outil politique, outil légal ou pensé comme légitime par celles et ceux qui y recourent. Elle suscite bien souvent une transgression de normes sociales et de genre qui répond à l'état de guerre et/ou d'occupation, mais également à des formes autoritaires de domination, en système colonial, en dictature mais parfois aussi en régime démocratique.

Si la frontière bourreau/victime demeure tranchante, elle ne saurait, ni se superposer à la frontière de genre, ni englober **tous les acteurs**. D'une part le « guerrier », qu'il soit soldat, franc-tireur ou militant, incarnation du modèle militaro-viril est à envisager différemment selon les époques mais aussi suivant les conditions techniques de l'affrontement. D'autre part, l'on sait peu de choses des femmes actrices de la violence, ou inversement de celles et ceux qui se tiennent hors de l'affrontement, voire le contestent par refus de la violence.

Comment **les formes et les gestes** de la violence distinguent-ils (ou non) femmes et hommes – les violences sexuelles dont les femmes sont très majoritairement les cibles, le corps à corps combattant qui est le plus souvent le fait des hommes, ou, à l'inverse, le bombardement aérien ou la chambre à gaz qui visent les deux sexes ?

Enfin, ces moments de violence, quelle que soit leur durée, marquent durablement par leur intensité les sociétés et les individus qui les vivent. Il importe également d'étudier du point de vue du genre, **les traces laissées par ces accès de violence**, la manière dont les hommes et les femmes vivent et réparent le vivre-ensemble après la violence. Comment le genre se manifeste-t-il, se reproduit-il et se transforme-t-il dans les expériences individuelles et collectives des deuils, des blessures, des traumatismes, dans la construction des mémoires et des silences ? On explorera également les effets sur le genre du recours, perçu, depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, comme nécessaire au retour à la paix, à la justice et en particulier à la justice internationale.

## **Objectifs de l'appel à projets**

Cet appel à projets a pour objectif de :

- favoriser des mises en réseau scientifiques à l'échelle nationale ou internationale
- favoriser la constitution de projets de type « ANR » ou « projets européens » en contribuant à leur montage
- soutenir la mise en œuvre de recherches et d'enquêtes de terrain
- aider à la mise en œuvre de projets éditoriaux de grande ampleur
- permettre ou accompagner l'émergence de nouvelles problématiques

Dans cette perspective, les projets présentés pourront inclure, mais ne doivent pas se limiter à, l'organisation de colloques ou de journées d'études.

Les manifestations scientifiques organisées par les lauréat-e-s devront inclure la mention du soutien de l'Institut du genre. Les porteur-e-s de projets lauréat-e-s pourront, si ils ou elles le souhaitent, faire appel à un membre de l'Institut (direction ou conseil scientifique) pour représenter l'Institut du Genre à ces manifestations.

Une note de synthèse et un état des dépenses seront demandés par le GIS Institut du genre à l'issue de la mise en œuvre des projets sélectionnés. La note de synthèse sera affichée sur le site de l'Institut du Genre.

Les lauréat-e-s seront invité-e-s à participer à une journée de restitution en novembre 2018.

## **Conditions d'éligibilité**

Cet appel s'adresse à tou-te-s les chercheurs/cheuses et enseignant-e-s – chercheurs/cheuses statutaires relevant d'établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur partenaires du GIS Institut du Genre, quels qu'en soient le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France.

Priorité sera donnée à des projets portés par des individus ou des collectifs relevant d'au moins deux unités ou équipes différentes.

## **Modalités de soutien :**

Le financement est plafonné à 5 K€par projet.

Le financement est accordé pour l'année 2017. Il sera versé en une seule fois et devra être utilisé avant la fin de l'année 2017.

## **Modalités de dépôt du dossier :**

Le formulaire obligatoire, une fois complété, et enregistré **en pdf** devra être soumis à l'adresse suivante : **sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr au plus tard le 14 février 2017 minuit**. Pour plus d'information : contact administratif : sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr

**Modalités de sélection :** Les dossiers seront évalués par le Conseil Scientifique de l'Institut du Genre.